

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 JUIN 2021**

**Délibération n° D-2021-187**

Accord-cadre illuminations et décorations lumineuses -  
Approbation de l'accord-cadre - Autorisation de souscrire le  
premier marché subséquent

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 22/06/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 05/07/2021

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUITRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur François GUYON, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Méлина TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur François GIBERT, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

**Excusés :**

Madame Fatima PEREIRA.

**Direction de la Commande Publique et Logistique**

**Accord-cadre illuminations et décorations lumineuses - Approbation de l'accord-cadre - Autorisation de souscrire le premier marché subséquent**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Pour la période des fêtes de fin d'année, la Ville de Niort souhaite valoriser les rues commerçantes et les quartiers.

Afin de développer l'attractivité du cœur de ville, différents éléments et animations sont installés dans ce secteur définissant ainsi un parcours pour le public, ce dispositif d'animation étant complété également dans les quartiers de Niort.

Un marché de Noël est installé place du Donjon. Des projections sont réalisées sur la façade du Donjon et rue Victor Hugo des scénettes sur le thème de Noël ainsi qu'une forêt de sapins sont installées. Les axes rue du Rabot et rue Sainte Marthe bénéficient de décorations et d'animations qui embellissent les rues.

Un village, généralement, sur le thème de la montagne, avec une patinoire et des chalets de restauration, est implanté sur la place du Temple. Une piste de luge, accompagnée d'un village convivial, complètent ce parcours en occupant l'allée foraine des jardins de la Brèche.

Pour lier tous ces pôles, la Ville de Niort souhaite s'appuyer sur des illuminations spécifiques à cette période.

A cet effet, un accord-cadre mixte d'un an a été lancé afin de répondre aux besoins de la Ville de Niort. Cet accord-cadre a pour objectif de retenir le titulaire qui sera sollicité afin de mettre à disposition et d'installer les illuminations et animations pour les périodes de fin d'année en fonction du thème choisi par la Ville de Niort et pour des illuminations occasionnelles.

L'accord-cadre comporte un montant maximum de 167 000 € HT (soit 200 400 € TTC) pour sa durée du marché et se découpera en deux parties distinctes :

- une partie à bons de commande sur bordereau de prix concernant principalement des illuminations standards récurrentes ;

- une partie à marchés subséquents notamment pour la thématique définie pour le cœur de ville.

Après déroulement de la consultation, l'accord-cadre a été attribué à Groupement BLACHERE (84400 APT) BOUYGUES.

L'étendue du premier marché subséquent qui sera à passer concernera le dispositif des illuminations de Noël et la mise en valeur du cœur de ville pendant les périodes de fêtes de fin d'année. Le montant du premier marché subséquent est estimé à 175 000 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'accord-cadre d'illuminations et décorations lumineuses attribué à Groupement BLACHERE (84400 APT) BOUYGUES ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer ;
- approuver l'étendue des besoins tels que définis dans le cahier des charges du premier marché subséquent à venir ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le premier marché subséquent à intervenir.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGE**  
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE